



Étude des pratiques des acteur·ices de la filière culturelle en vue de la mise en place d'un modèle de mutualisation en Région PACA

**Bilan qualitatif de l'enquête terrain et perspectives de
modèle opérationnel**

Décembre 2024

LA RÉSERVE DES ARTS

Co-auteur·ices :

Ariane Leblanc

Louise Male-Mole

Thibault Renou

Lucie Bonafonte

Sommaire

Introduction

Première partie

Étude sur les pratiques et besoins dans le secteur de l'événementiel, du spectacle vivant et des musiques actuelles

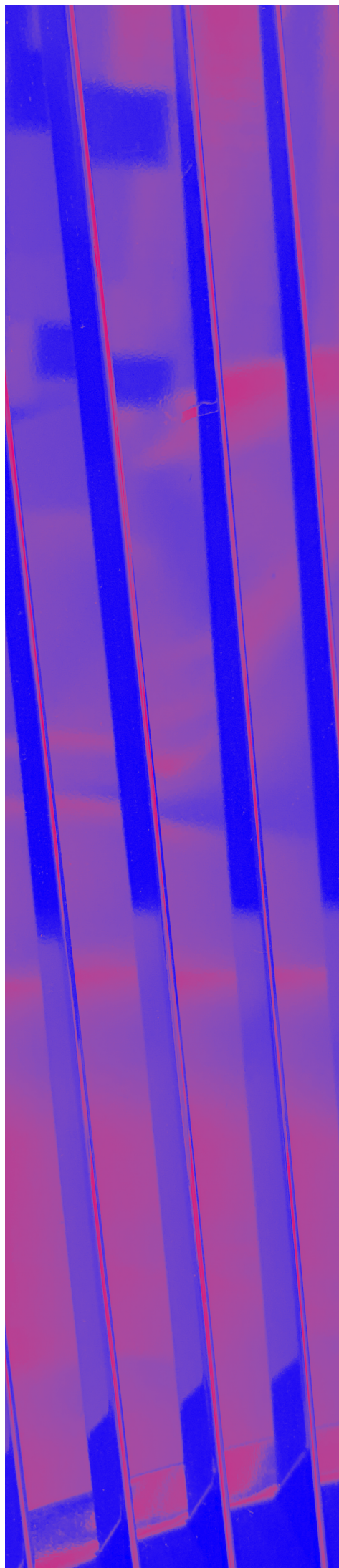
Deuxième partie

Pratiques écoresponsables et mutualisation des ressources dans le secteur culturel : travaux inspirants

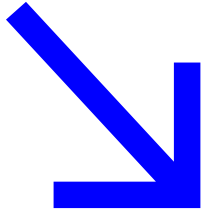
Bilan et perspectives

Partenaires et remerciements

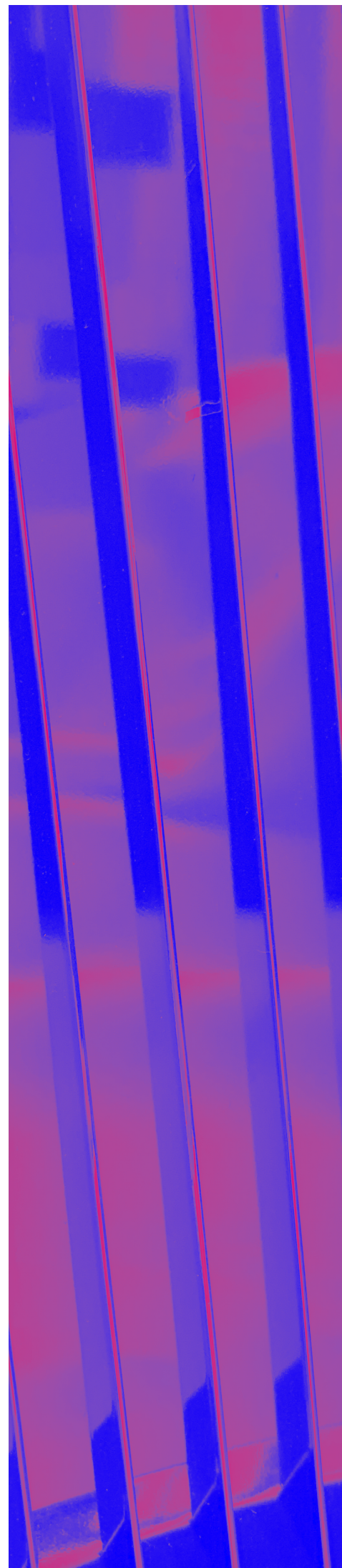
Annexes



Introduction



Présentation et éléments de
contexte



Introduction

UNE ÉTUDE-ACTION POUR LA MUTUALISATION DE SOLUTIONS

pour une économie circulaire culturelle intensifiée en région sud

L'étude que nous proposons s'inscrit dans une dynamique de transition écologique pour la filière de l'événementiel et du spectacle vivant, avec un objectif clair : identifier les besoins d'accompagnement des acteur·ices culturels afin de favoriser l'adoption de pratiques éco-responsables, tout en optimisant la circularité des matériaux utilisés dans leurs activités.

En interrogeant directement les professionnel·les de différents secteurs culturels – spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, arts visuels, métiers d'art, et autres – notre enquête couvre un champ inédit de questionnements sur les pratiques actuelles en matière d'acquisition, gestion et circularisation des ressources matérielles. Les résultats, croisés avec ceux d'autres enquêtes à d'autres échelles et d'autres territoires, permettent de dresser un état des lieux des initiatives déjà en place et d'identifier les leviers d'amélioration pour renforcer la circularité des équipements et matériaux.

Dans cette optique, l'étude vise à favoriser le développement d'un service de mutualisation de matériel et matériaux scénographiques.

La mutualisation, se définit comme une démarche collective visant à partager des ressources, des compétences, des outils ou des infrastructures entre différents acteurs (structures, entreprises, individus) afin de réduire les coûts, optimiser l'utilisation des moyens disponibles, et encourager une collaboration durable et solidaire. Elle repose sur des principes de coopération, de réciprocité, et de confiance mutuelle pour répondre à des besoins communs, souvent dans une logique d'économie circulaire ou sociale et solidaire

VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE DE MUTUALISATION ?

- **Comment le modèle opérationnel de la mutualisation d'équipements déjà existant dans le secteur événementiel peut-il être transposé et adapté vers un modèle de mutualisation des ressources ?**
- **Quelles sont les adaptations pour mettre en place un système de ressourcerie destinée à l'événementiel et aux arts vivants?**
- **Quelles sont les conditions pour la mise en œuvre de la mutualisation dans la scénographie événementielle ?**
- **Comment faire intervenir la variable créative dans le modèle de la mutualisation ?**

Introduction

Le secteur culturel en Région Sud se caractérise par une forte concentration de festivals. Il y a 34 festivals en Bouches-du-Rhône et en Région PACA qui ont adhéré au COFEES (Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en Région Sud) ce qui représente 30% de la totalité des festivals en Région Sud.

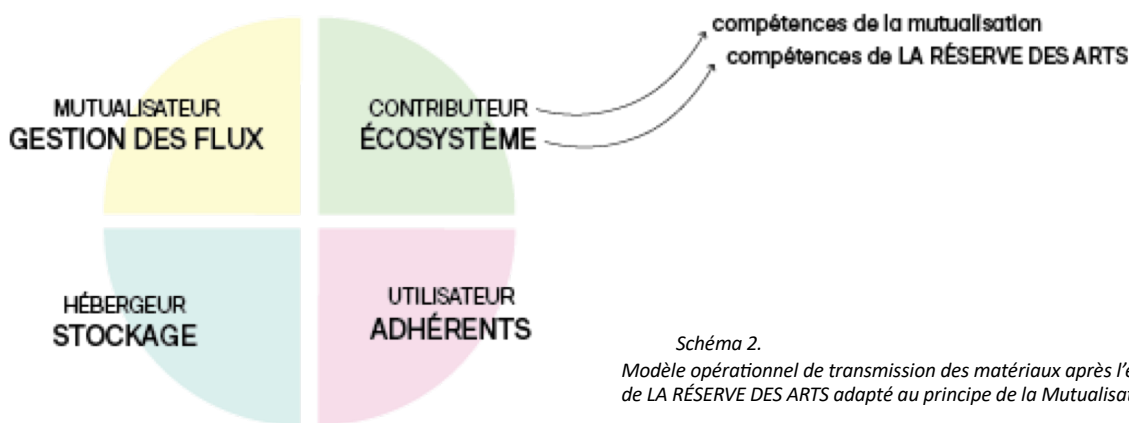
LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée, de par son activité déjà en place depuis 4 ans en Région Sud et son expertise attestée depuis 16 ans en Ile-de-France, a les capacités matérielles et immatérielles pour conceptualiser et réaliser un système de partage de mutualisation de ressources.

UNE DÉMARCHE MULTI-PARTENARIALE

Le projet de mutualisation se fera en plusieurs étapes.

La compréhension du fonctionnement des acteur·ices sur le territoire demandera de travailler en collaboration avec différentes typologies de structures et à différents niveaux. Chaque coopérateur·ice apportera son expertise propre afin de créer et développer un projet structurant sur le territoire.

Cette démarche multi-partenaire constitue la substance même du projet de mutualisation. LA RÉSERVE DES ARTS agira en tant que modérateur afin de déployer une gouvernance horizontale et équitable. Fort de ce rôle, de nouvelles compétences s'ajouteront aux savoir-faire de LA RÉSERVE DES ARTS ce qui constituera une nouvelle valeur pour redessiner les contours de la structure.



La mutualisation est constituée de quatre rôles fondamentaux (schéma 2), qui se lient de manière complémentaire pour constituer le modèle économique de l'offre. Aujourd'hui la mutualisation répond à un besoin uniforme de ressources matérielles.

LA RÉSERVE DES ARTS souhaite pouvoir transposer et adapter ses compétences internes aux compétences de la mutualisation. En superposant les deux niveaux de compétences, le nouveau modèle opérationnel doit permettre une meilleure traçabilité et efficacité de la circulation des flux de matériaux.

Introduction

LA RÉSERVE DES ARTS est une association à but non lucratif qui favorise et soutient le développement d'une **économie circulaire et solidaire** au sein du secteur culturel, créatif et artisanal.

Depuis 16 ans, LA RÉSERVE DES ARTS développe, professionnalise et transmet le savoir-faire spécifique de valorisation pour réemploi autour duquel elle a construit une offre de service unique pour **accompagner les professionnel·les** du secteur culturel vers une économie de la création circulaire grâce à la mise en œuvre opérationnelle de la transmission des matériaux, la mesure d'impact et la formation.

Les missions :

- Offrir une réponse opérationnelle et logistique dans la transmission des matériaux
- Développer, professionnaliser et transmettre un savoir-faire spécifique de la valorisation pour réemploi
- Accélérer la circularité et la transmission des matières à création
- Mesurer la performance de la circularité
- Diffuser la culture du réemploi via la formation, la sensibilisation et l'expérimentation

LA RÉSERVE DES ARTS accompagne la transition et la décarbonation de la Culture.

Les **solutions durables et solidaires** autour du réemploi contribuent à :

- Accroître l'ampleur du champ d'action de l'économie circulaire pour influencer au niveau institutionnel et législatif,
- Expérimenter des projets de recherche-action et estimer les conditions de leur reproductibilité,
- Accompagner la montée en compétences des acteur·ices de l'écosystème de l'ingénierie culturelle et de la production événementielle.

Depuis 2020, LA RÉSERVE DES ARTS MÉDITERRANÉE développe son implantation dans le secteur culturel en région Sud, à la fois comme **plateforme logistique circulaire** (+250% de matériaux collectés en 2022), mais aussi comme véritable **tiers-lieu culturel** dédié à la transition écologique dans la Culture en proposant des services et une programmation uniques sur le territoire :

- une offre de matériaux de réemploi à bas coûts issus de l'activité culturelle du territoire
- des ateliers partagés au service de la transformation des matériaux de réemploi pour le prototypage ou la petite série
- un programme de résidences artistiques circulaires dédiées à la valorisation par la création des matériaux de réemploi
- une programmation événementielle culturelle et artistique variée (sorties de résidences, marchés de créateur·ices, ateliers créatifs ouverts au grand public...)
- une offre de formation et de sensibilisation aux enjeux du réemploi et de la circularité dans le secteur culturel (organisme de formation certifié Qualiopi, accueil de professionnel·les, étudiant·es, et grand public sous la forme de visites et formations courtes ou longues)

Introduction

UN ORGANE RÉGULATEUR DE RESSOURCES

Le modèle opérationnel actuel de transmission des matériaux de LA RÉSERVE DES ARTS (schéma 1) est basé sur la captation, le traitement et la mise à disposition de matériaux réemployables dans un lieu physique (LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée, à Marseille). Il permet une centralisation temporaire des gisements.

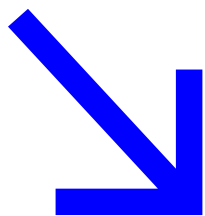


*Schéma 1.
Représentation des flux de matériaux selon
le modèle opérationnel actuel de LA RÉSERVE DES ARTS*

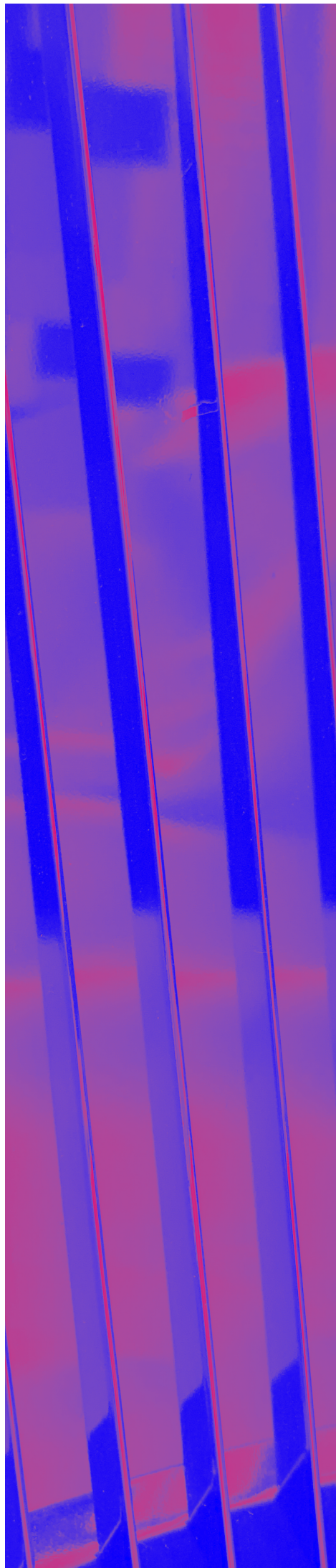
Afin de pouvoir poursuivre son ancrage sur le territoire, LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée souhaite pouvoir développer une offre de service adaptée aux acteurs majeurs du secteur culturel qui le composent, et améliorer ainsi son accompagnement vers la circularité des éléments scénographiques et de l'ingénierie événementielle.

Un organe régulateur de ressources décentralisé et plus souple doit être inventé.

Première partie



Étude sur les pratiques et
besoins dans le secteur de
l'événementiel et des
musiques actuelles



Première partie

ÉTUDE SUR LES PRATIQUES ET BESOINS DANS LE SECTEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL, DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

Initiée par LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée en partenariat avec le CNM (Centre National de la Musique) - janvier 2024 à novembre 2024

Nous avons fait le choix d'une étude qualitative qui permette d'explorer en détail les motivations, les freins, et les expériences vécues par les acteur·ices de l'événementiel. Elle éclaire sur les pratiques existantes et les obstacles spécifiques que rencontrent les acteur·ices du territoire, pour adopter des pratiques de mutualisation.

Le guide d'entretien utilisé pour l'enquête est le fruit d'une collaboration entre TERRA, AREMACS, LE COFEES et LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée.

Les entretiens avec les différentes parties prenantes ont été réalisés par AREMACS et LA RÉSERVE DES ARTS Méditerranée dans le cadre de ce projet.

Le COFEES, Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en Région Sud

« Porteurs d'une initiative inédite, 44 structures culturelles parmi les plus emblématiques de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur sont associées dans le collectif COFEES, créé en 2014, pour proposer des actions innovantes et concrètes en matière environnementale et sociétale. »

Source : cofees.fr

Le COFEES, né en 2014, regroupe 44 festivals et événements culturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur, conscients des enjeux sociaux et environnementaux et engagés depuis de nombreuses années à réduire leurs impacts pour proposer des actions innovantes et concrètes en matière environnementale et sociétale.

Ces festivals ont décidé de coopérer pour construire **une autre manière de porter la culture**, centrée sur la satisfaction des besoins humains essentiels et le respect du vivant.

Les 10 ans d'expertise du collectif, son expérience du terrain, et la relation de confiance qu'il entretient avec les collectivités locales et les financeurs lui permettent d'engager, de promouvoir et d'accélérer **la transition écologique et sociale des acteurs culturels**.

La mutualisation est un des principes fondateurs du COFEES, à l'origine de nombreuses réflexions, audits, et initiatives. Afin de répondre aux freins rencontrés, tant techniques qu'administratifs, les membres du Collectif se sont naturellement portés volontaires pour collaborer à l'étude lancée par la Réserve des Arts, et imaginer ensemble des solutions les plus adaptés à leur besoin. En effet, certains d'entre eux collaborent depuis de nombreuses années avec la Réserve des arts, confirmant la capacité de cette association à mener à bien tant la réflexion que la mise en place de solutions.

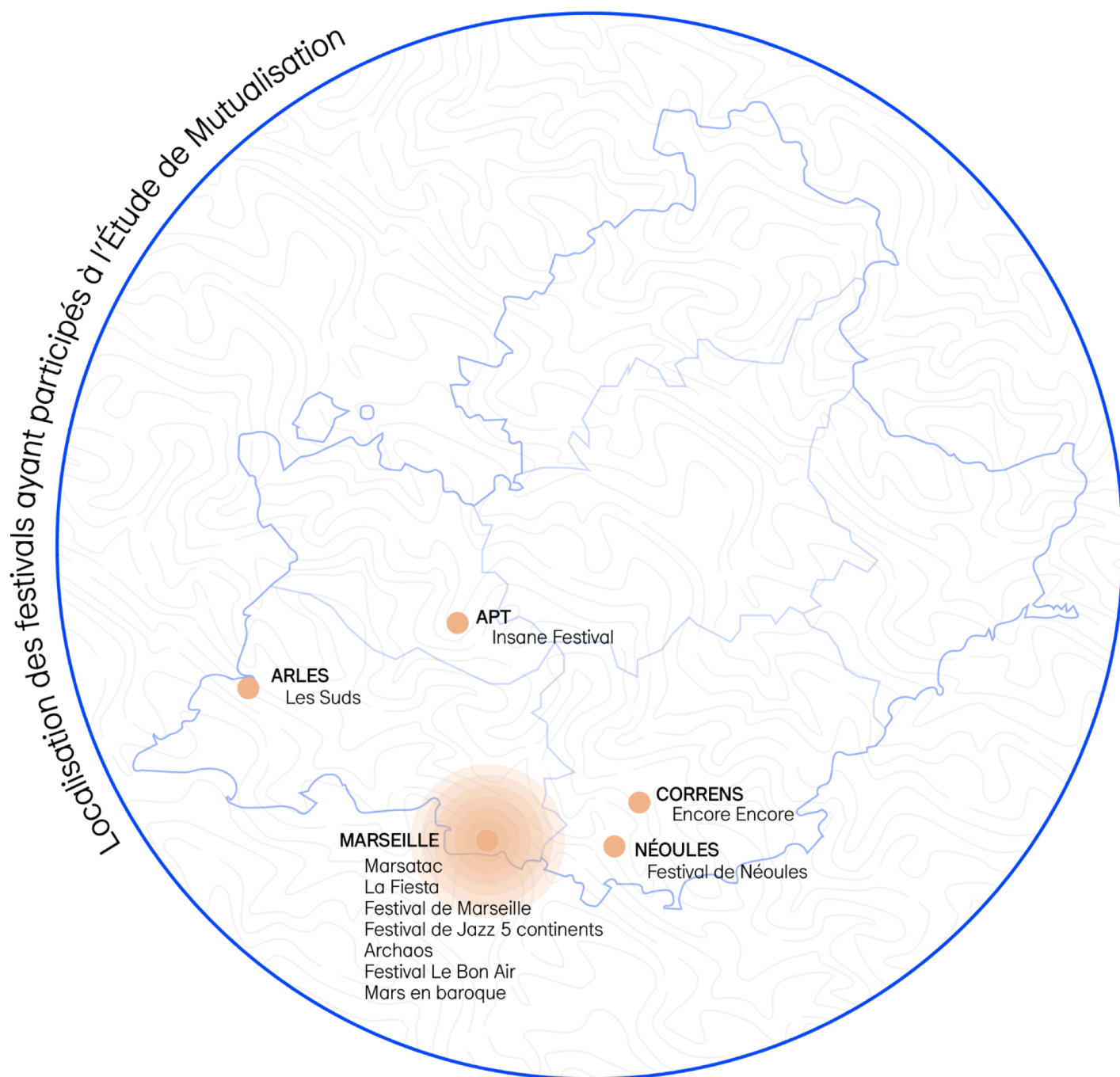
Le COFEES compte 44 festivals membres. 11 d'entre eux ont participé à l'enquête :

Archaos, Bon Air, Encore Encore, Festival de Marseille, Festival de Néoules, Jazz des 5 Continents, La Fiesta, Mars en Baroque, Marsatoc et Insane Festival.

Le Festival d'Avignon a par ailleurs été identifié comme une ressource clé en raison de ses processus et méthodologies exemplaires.

Première partie

CARTOGRAPHIE DES FESTIVALS



Première partie

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Cette étude vise à identifier, mettre en commun et optimiser les pratiques de mutualisation entre les festivals afin d'améliorer la gestion des ressources, des coûts et de la logistique dans le secteur de l'événementiel.

L'analyse repose sur l'élaboration d'indicateurs techniques, logistiques et prospectifs de mutualisation :

- **Indicateurs techniques** : Ils évaluent l'approvisionnement, le stockage, la gestion des déchets et l'utilisation de matériaux réemployables.
- **Indicateurs logistiques** : Ils mesurent la gestion des transports, des espaces de stockage et des déplacements de matériel.
- **Indicateurs prospectifs de mutualisation** : Ils explorent la faisabilité et les conditions de mutualisation des ressources entre différents événements ou structures. Cela inclut l'identification du matériel le plus souvent partagé, les conditions logistiques et juridiques nécessaires pour cette mutualisation, ainsi que la gestion du stockage partagé.

A partir d'une enquête qualitative auprès de 11 festivals membre du COFEES, nous avons élaboré un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les conditions de faisabilité de mise en place de nouvelles pratiques.

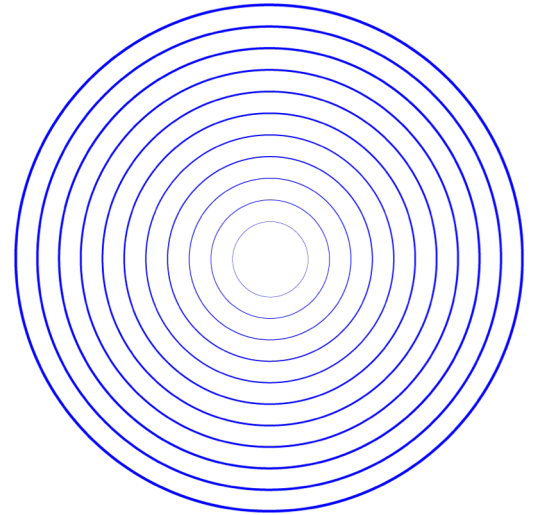
Première partie

BILAN DES ENTRETIENS ET ANALYSES CROISÉES

Matériel technique

Définition : matériel sonore, matériel sonore, matériel d'éclairage, structures scéniques, matériel d'éclairage, vidéo et projection, alimentation électrique.

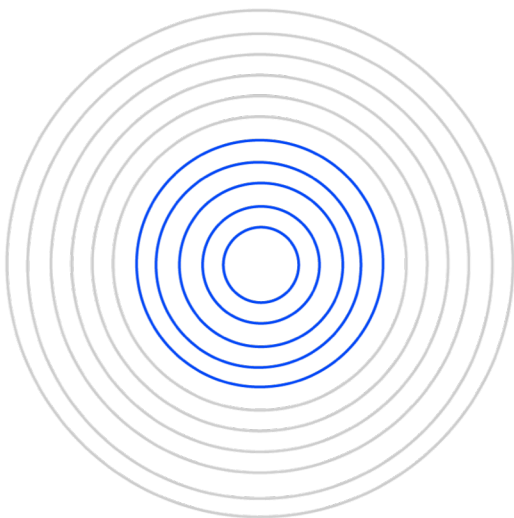
Tous les festivals étudiés (Marsatac, Les Suds, La Fiesta, Jazz des Cinq Continents, Festival de Marseille, Bon Air, Archaos) louent une partie ou la totalité de leur matériel technique, notamment pour le son et la lumière. La plupart passent par Arsud pour ces locations.



Sur 11 festivals, 11 louent une partie ou la totalité de leurs équipements techniques

Matériel d'accueil du public

Définition : mobilier et confort, signalétique, équipements sanitaires, accessibilité et inclusivité, sécurité et gestion des flux, équipements d'animation et de convivialité.



5 festivals sur 11 mutualisent au moins en partie leur matériel d'accueil du public

Il y a une tendance générale à la mutualisation partielle du matériel standard d'accueil (fontaines à eau, cendriers, chaises) afin d'optimiser les coûts et d'éviter l'achat d'équipements supplémentaires. Certains festivals, comme le Festival de Néoules et Encore Encore, bénéficient de prêts de tables et chaises par les municipalités. En effet, les collectivités locales peuvent jouer un rôle de relais et de soutien en fournissant de l'équipement.

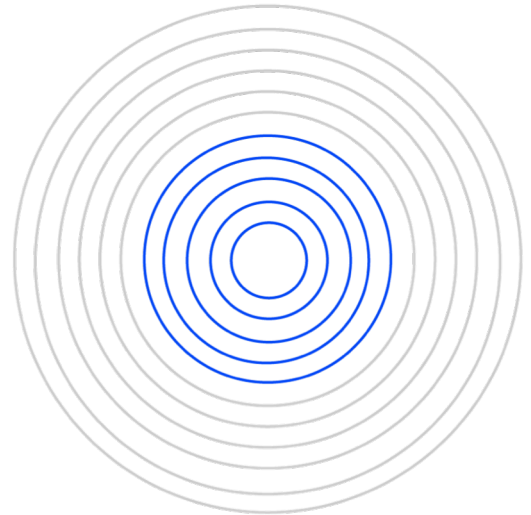
Première partie

BILAN DES ENTRETIENS ET ANALYSES CROISÉES

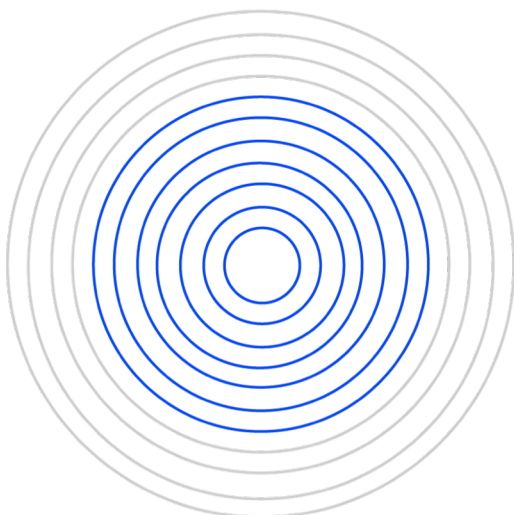
Stockage et entreposage

Définition : stockage pré-événementiel, stockage pendant l'événement, stockage post événementiel, types d'espaces

Le stockage est un défi partagé par la majorité des festivals. Les coûts associés sont une préoccupation récurrente, et beaucoup dépendent d'espaces temporaires ou éloignés, ce qui augmente les frais logistiques (Marsatac, Les Suds, La Fiesta, Festival de Marseille). Cinq festivals sur les onze interviewés stockent leur matériel dans des conteneurs chez Arsud. Cependant, Encore Encore et le Festival de Néoules manquent d'espace suffisant et envisagent une mutualisation plus poussée pour pallier cette limite.



5 festivals sur 11 stockent leur matériel dans des conteneurs chez Arsud



7 festivals sur 11 ont mis en place des filières de gestion des déchets

Réemploi et gestion des déchets

Définition : les filières déchets et réemploi désignent l'ensemble des systèmes, structures et processus mobilisés pour gérer les matières résiduelles et valoriser les matériaux après événement.

La majorité des festivals ont mis en place des filières de gestion des déchets, souvent en collaboration avec des organismes comme AREMACS ou Les Alchimistes. Le recyclage et la réduction des déchets sont des priorités communes. Toutefois, seuls les festivals Encore Encore et Néoules se fournissent en matériaux de réemploi pour la construction de leurs scénographies.

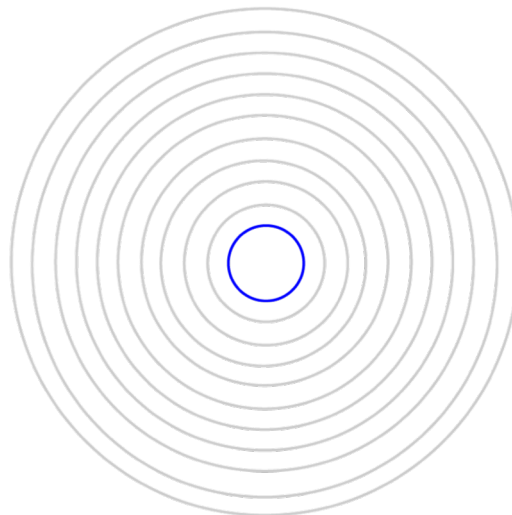
Première partie

BILAN DES ENTRETIENS ET ANALYSES CROISÉES

Logistique et transport

Définition : transport équipements techniques et accueil du public

Tous les festivals rencontrent des difficultés logistiques, notamment pour le transport de matériel technique en grande quantité. La location de camions est une solution courante, avec l'utilisation d'espaces tampons ou de conteneurs temporaires. Le Festival de Marseille se distingue en employant une coopérative de transport, "Tout en vélo", offrant une solution plus écologique pour les déplacements intra-urbains.



1 festival sur 11 utilise un véloporteur pour ses déplacements intra-urbains

POTENTIEL DE MUTUALISATION

La plupart des festivals sont intéressés par la mutualisation du matériel, notamment pour des éléments standards tels que les tables, chaises, poubelles de tri, fontaines à eau, cendriers, signalétique et vaisselle.

PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES

→ Disponibilités et partage

La coordination entre festivals pose des difficultés, en particulier pour des événements ayant des besoins de matériel similaires à des périodes proches.

→ Logistique et stockage

Un des enjeux majeurs pour les festivals est l'accès à des espaces de stockage communs, idéalement proches des lieux d'événements pour réduire les frais logistiques et faciliter la manutention.

Quelle solution ?

Un dépôt centralisé, géré de manière professionnelle, pourrait être une solution, garantissant la disponibilité du matériel entre les événements.

Première partie

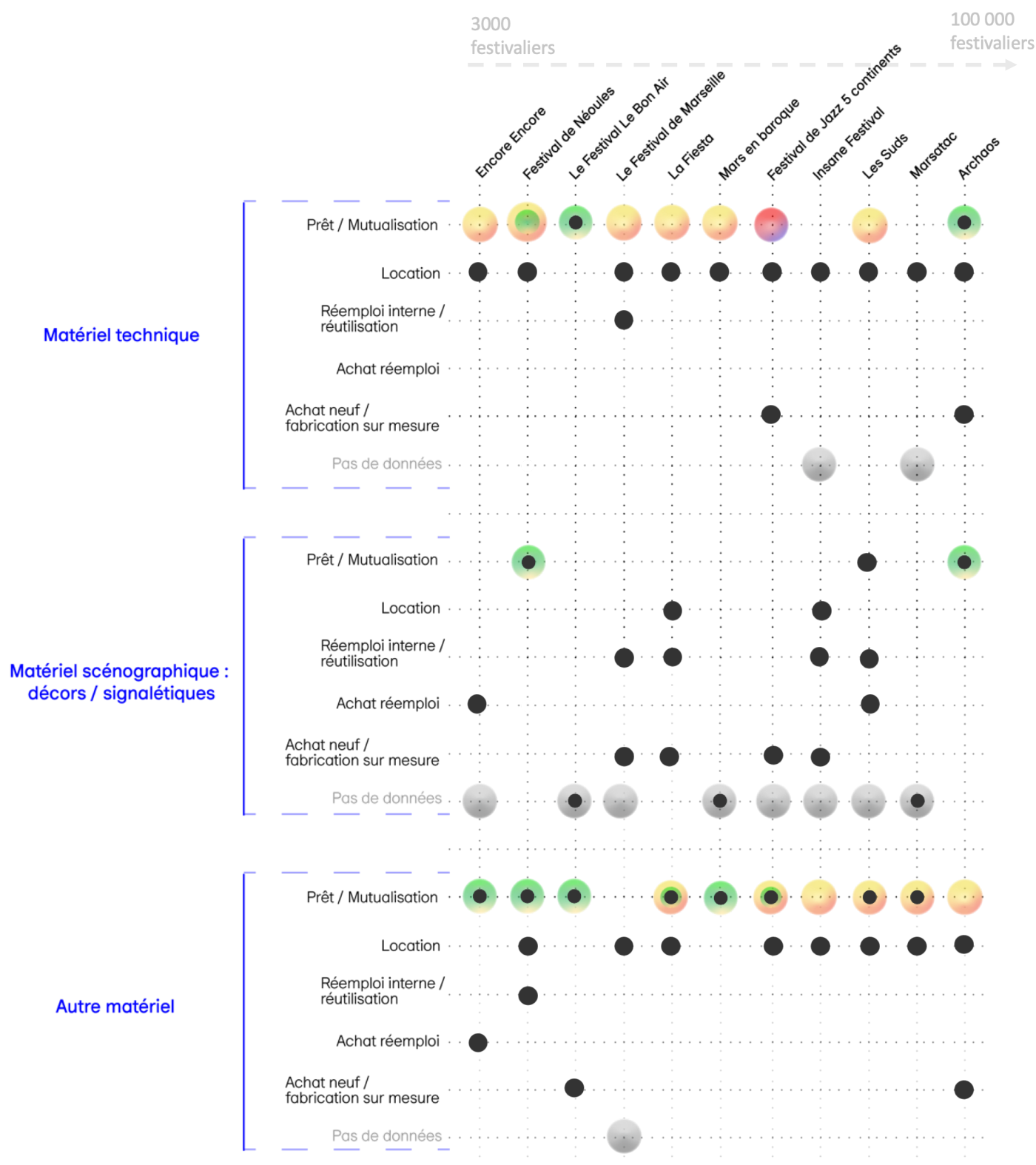
VISUALISER LES DONNÉES : MATRICE D'ANALYSE DES INDICATEURS

Nous avons proposé ici un **système graphique** qui vise à engager une lecture visuelle et synthétique de l'analyse croisée.

Nous avons, sur les bases des réponses et **résultats des entretiens**, dégagé deux familles d'indicateurs (techniques et logistiques), qui permettent de **situer les pratiques** actuelles des festivals en termes d'expérimentation de la mutualisation, les lieux où la mutualisation présentent un potentiel, et enfin les freins importants à soulever afin de pouvoir mettre en place de telles pratiques.

Matrice d'analyse des indicateurs

Indicateurs techniques



Légende :



Mode de fonctionnement
actuel



Potentiel
de mutualisation



Pas de données



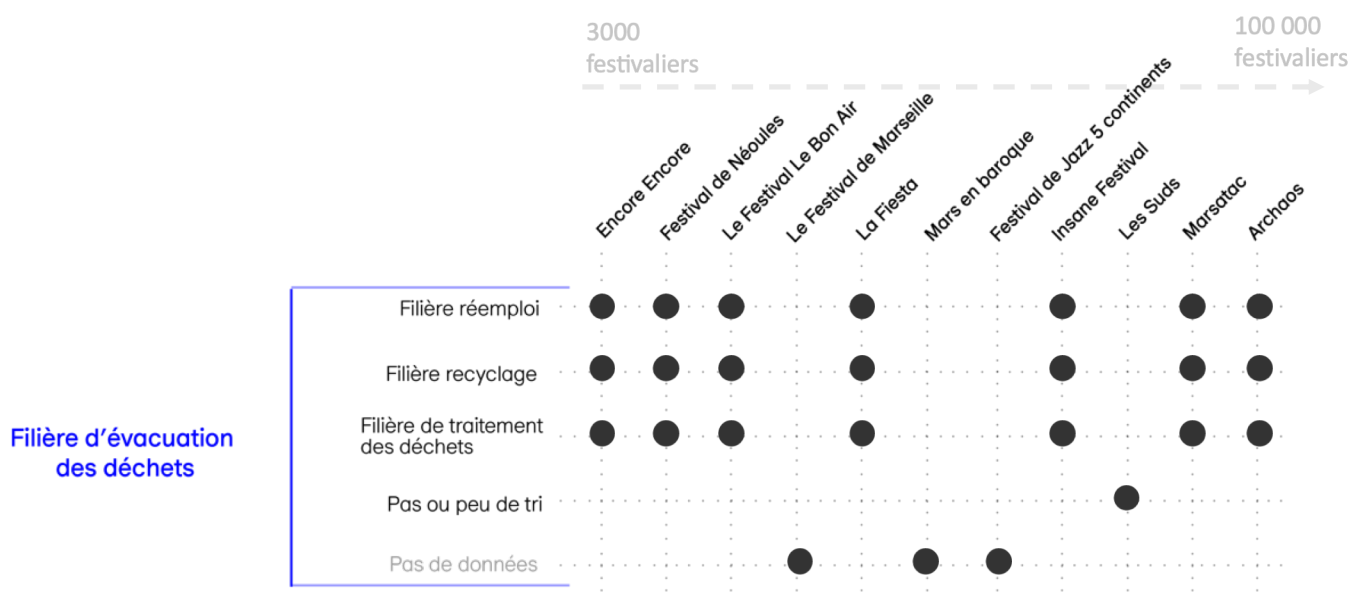
Mutualisation déjà mise
en place ou en cours
d'expérimentation



Freins/ réticences
à la mutualisation

Matrice d'analyse des indicateurs

Indicateurs techniques



Légende :



Mode de fonctionnement actuel



Potentiel de mutualisation



Pas de données



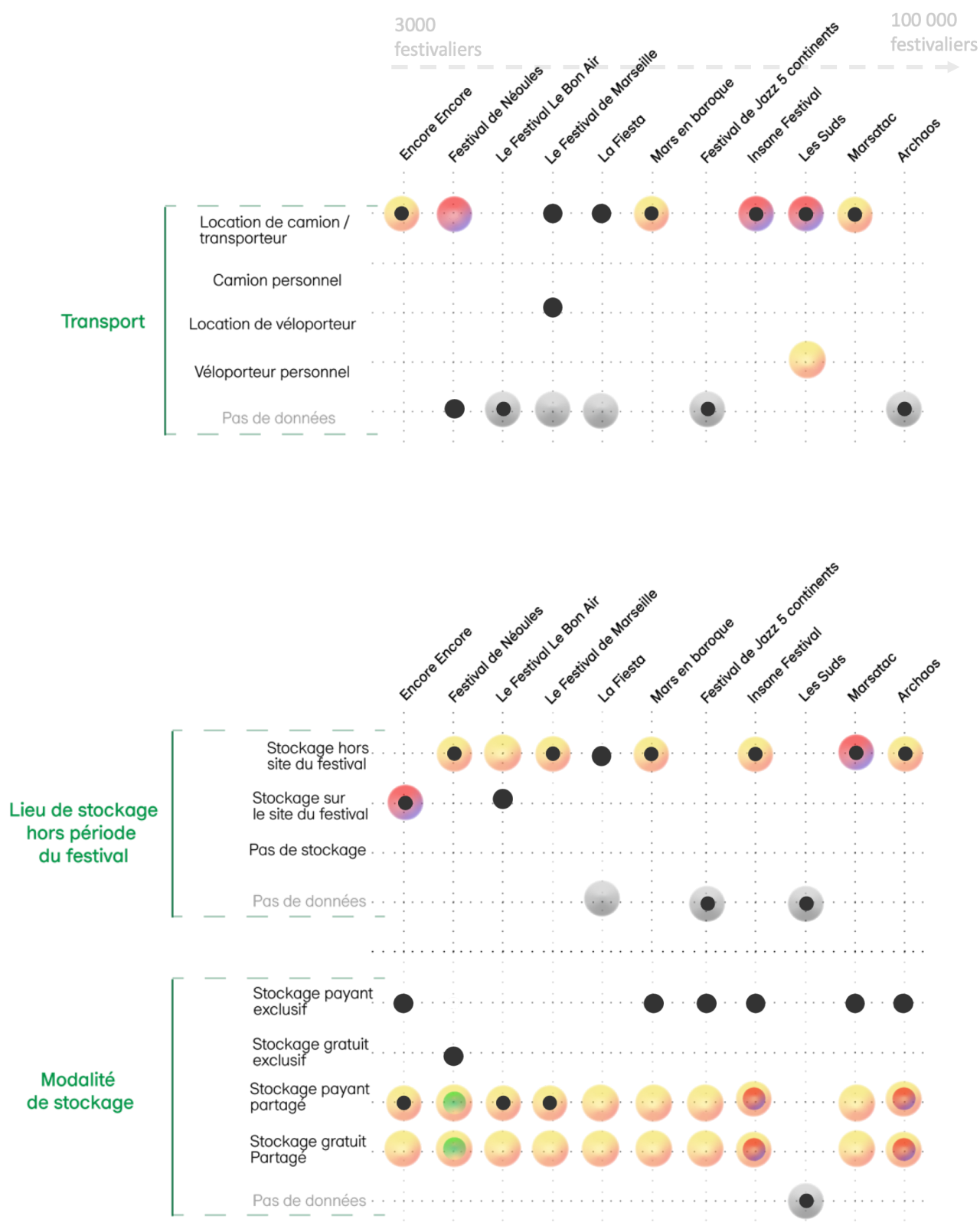
Mutualisation déjà mise en place ou en cours d'expérimentation



Freins/ réticences à la mutualisation

Matrice d'analyse des indicateurs

Indicateurs logistiques



Légende :



Mode de fonctionnement actuel



Potentiel de mutualisation



Pas de données



Mutualisation déjà mise en place ou en cours d'expérimentation



Freins/ réticences à la mutualisation

Première partie

ANALYSE FINALE

Les entretiens menés dans le cadre de ce projet soulignent plusieurs besoins critiques qui, une fois pris en compte, contribueront à structurer la filière événementielle des festivals. Voici les points clés :

1. Mutualisation du matériel standard : Partager des équipements essentiels comme les poubelles de tri, fontaines à eau ou bornes de bouchons d'oreilles permet de réduire les coûts et les efforts logistiques, tout en renforçant la cohésion au sein de la filière.

2. Partage des équipements logistiques : La mutualisation de camions et d'espaces de stockage facilite l'organisation des festivals. Cela permet aux festivals d'accéder à du matériel sans avoir à investir individuellement dans des équipements coûteux et rarement utilisés.

3. Signalétique neutre et partagée : L'adoption d'une signalétique commune et réutilisable crée une identité visuelle cohérente tout en simplifiant la préparation des événements, réduisant ainsi les coûts et les délais.

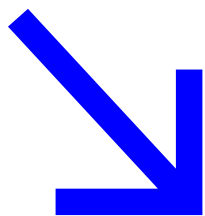
4. Renforcement des ressources humaines : Le besoin d'un logisticien ou coordonnateur dédié à la gestion des espaces et du matériel est crucial pour assurer une organisation fluide. Cette gestion allégée permet aux festivals de se concentrer davantage sur leurs activités artistiques et culturelles.

5. Création de synergies dans la filière : En répondant aux besoins de mutualisation, ce projet encourage la collaboration entre les acteurs de la filière événementielle, créant ainsi des synergies durables et optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

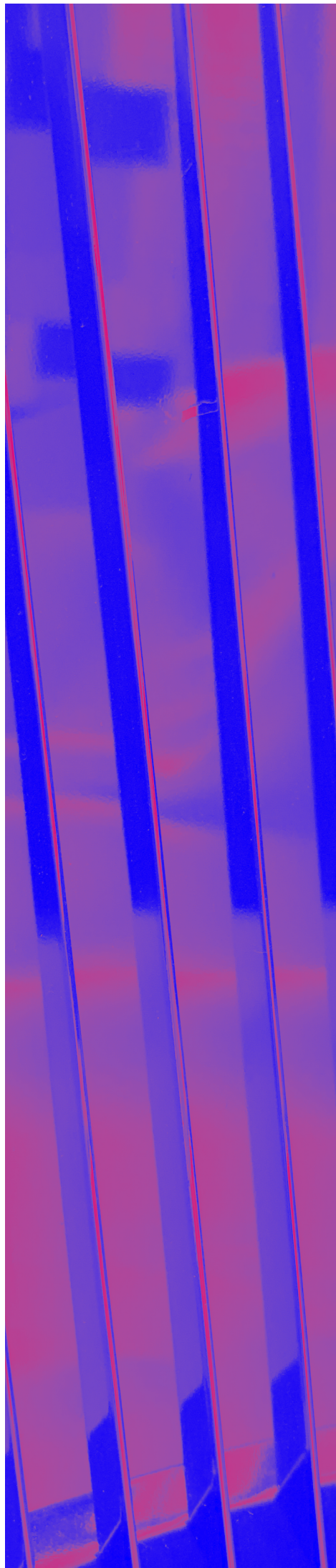


En conclusion, la mutualisation des ressources permettrait non seulement de **mieux organiser** les événements, mais aussi de **réduire les coûts** afin d'assurer une **gestion plus fluide** et professionnelle des festivals.

Deuxième partie



Pratiques écoresponsables et mutualisation des ressources dans le secteur culturel : travaux inspirants



Deuxième partie

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Une enquête réalisée par ARSUD en partenariat avec le groupe de travail régional Zéro déchet culturel initié par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'azur et la Région Sud - mai 2024

La première étude, mise en place en 2023 par un groupe de travail comprenant Arsud et LA RÉSERVE DES ARTS, visait à établir un état des lieux des pratiques des structures culturelles en matière d'acquisition de ressources (matériaux et équipements) et de gestion des déchets. Cette initiative faisait suite à la reconnaissance d'un besoin de mieux comprendre les dynamiques de consommation et de gestion des ressources dans le secteur culturel.

L'étude a pris la forme d'une enquête diffusée dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur **entre décembre 2023 et février 2024**. Le questionnaire, élaboré en collaboration avec LA RÉSERVE DES ARTS, a été conçu pour recueillir des données précises sur ces pratiques auprès de structures culturelles réparties dans **8 secteurs** : spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, arts visuels, musée et patrimoine, métiers d'art, architecture, édition-presse et livre, ainsi que mode et design.

L'enquête a reçu **400 réponses**, ce qui représente une participation significative et permet de dresser un portrait fiable de l'état des pratiques dans la région. Les résultats visent à éclairer les pratiques actuelles en matière de réemploi, de gestion des stocks de matériaux, ainsi que les obstacles rencontrés par ces structures pour adopter des démarches plus écoresponsables.

Deuxième partie

Quelques éléments et chiffres clés de cette enquête quantitative ainsi que des retours de recours à la mutualisation :

Les pratiques d'acquisition de ressources sont multiples :

1. Acquisition en investissement (puis entretien/réparation)
2. Location (prestataires externes privés, parcs de matériel d'Arsud, régie départementale)
3. Prêt d'une collectivité
4. Mutualisation entre structures
5. Récupération et achat de seconde main / intégration d'éléments recyclés-upcyclés ou issus du réemploi
6. Construction interne

13 % des structures des 400 réponses sont fortement engagées dans la circularisation des ressources en ayant mis en place des pratiques écoresponsables : acquisition responsable des ressources (produits et fournisseurs), mesure et réduction des déchets, appartenance à un réseau et recours à la mutualisation.

Les structures ont recours à la mutualisation d'équipements et notamment pour du mobilier (chaises, tables, pupitres...) et des éléments de structure (praticables, barnums...). Les structures mutualisent également du matériel scénique - son (micros, enceintes), lumière (projecteurs), audiovisuel (vidéoprojecteurs, écrans) - du matériel d'exposition - vitrines, socles, éclairage - de la logistique (véhicules et remorques) et de l'outillage. Quelques structures ont également mentionné la mutualisation d'espaces de travail (bureaux, ateliers, studios).

Les mutualisations se font notamment entre structures similaires, des mutualisations sont également organisées entre structure d'un même territoire. Des freins à la mutualisation ont été évoqués par les structures, qui relèvent surtout du côté logistique et organisationnel mais aussi du relationnel avec un manque de mise en réseau.

L'ensemble de l'étude est consultable [ici](#).

Deuxième partie

PANORAMA DE LA MUTUALISATION EN FRANCE

Une étude réalisée par Cagibig pour les JAM (Journée Nationale des acteurs de la Mutualisation) - 2021

Dans le cadre des Journées Nationales des Acteurs de la Mutualisation (JAM), Cagibig a réalisé une étude approfondie, mettant en lumière :

Les ressources mutualisables : équipements techniques, espaces, matériaux.

Les différents profils des acteurs : collectivités, structures associatives, TPE/PME culturelles.

Les impacts de la mutualisation : réduction des coûts, amélioration de l'accessibilité et diminution de l'empreinte écologique.

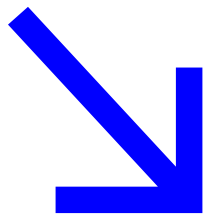
Cette étude contextualise également les **pratiques de mutualisation en France** de 1980 à 2021, leur impact territorial, et les problématiques rencontrées par les acteurs face à ces nouvelles dynamiques.

L'étude conclut sur des recommandations pratiques pour favoriser la mutualisation :

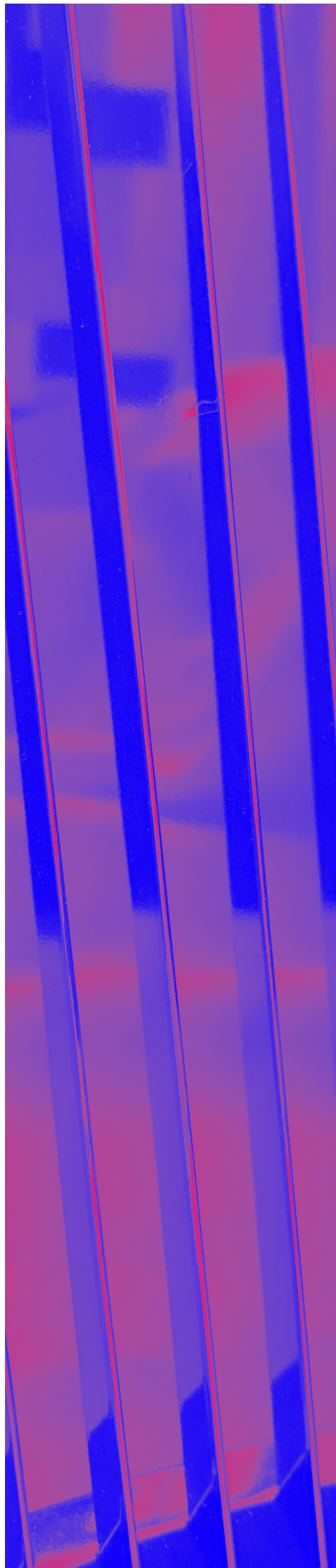
- Soutenir les plateformes locales et régionales.
- Créer des outils numériques pour faciliter le partage de ressources.
- Renforcer la complémentarité entre mutualisation et réemploi.

L'ensemble de l'étude est consultable [ici](#).

Bilan et perspectives



Conclusion et perspectives
de développement



Bilan et perspectives

BILAN DE L'ÉTUDE

Le diagnostic effectué au sein des différents festivals et des structures culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur souligne des avancées significatives en matière de **mutualisation et de gestion des ressources**, mais aussi des blocages logistiques, organisationnels et relationnels qui freinent une adoption généralisée.

Les besoins identifiés se concentrent principalement autour de la mise en place de systèmes de mutualisation efficaces. Des **solutions innovantes**, telles que le partage de signalétique ou la création d'espaces de stockage communs, apparaissent comme des leviers essentiels pour optimiser l'utilisation des ressources.

Le recours à des partenariats avec des collectivités ou des prestataires spécialisés, tel qu'Arsud, permet de répondre aux besoins de certains événements, mais une meilleure coordination entre festivals et structures est indispensable pour **renforcer ces dynamiques**.

L'étude souligne également l'importance d'un-e logisticien-ne dédié-e pour coordonner ces échanges de matériel et optimiser les ressources. Ce **rôle de coordination** permettrait non seulement de réduire les coûts, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des acteur-ices culturel·les en les déchargeant des contraintes logistiques.

Le secteur montre une forte volonté de participer à la **transition écologique**, comme en témoigne la volonté de 83 % des répondant-es à l'enquête régionale de s'impliquer davantage dans des réseaux de circularité des ressources. Toutefois, la faible standardisation des matériaux, les coûts de transport et le manque d'espaces de stockage restent des obstacles à surmonter.



Le soutien des institutions publiques, la mise en réseau des acteur-ices et la création d'outils de gestion partagée apparaissent comme stratégique pour répondre aux défis soulevés et pour construire une filière événementielle plus durable, résiliente et innovante.

Bilan et perspectives

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Développement de réseaux de mutualisation

Encourager la création de réseaux formels de mutualisation entre les acteur·ices culturel·les grâce à une coordination centralisée et professionnel dédiée permettra d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer la coopération. Cela pourra passer par la mise en place d'un outil partagé, facilitant la coordination des besoins matériels entre les événements.

Accompagnement financier et technique

Les acteur·ices de l'événementiel pourraient bénéficier d'un accompagnement financier pour l'investissement dans des infrastructures de stockage communes et des outils de gestion des ressources. Cela pourrait aussi inclure un soutien à l'innovation pour le développement de solutions logistiques plus efficaces.

Renforcement des synergies locales

Favoriser la collaboration entre festivals et structures culturelles au sein d'un même territoire permettra non seulement de maximiser l'utilisation des ressources, mais aussi de renforcer l'impact local en matière de durabilité.

Partenariats intersectoriels

Établir des partenariats avec des acteurs d'autres secteurs (par exemple, les entreprises de logistique, les centres de recyclage, ou les collectivités locales) permettra d'élargir les solutions de mutualisation et de maximiser l'impact écologique.

Innovation et expérimentation

Encourager l'expérimentation de nouveaux modèles de gestion des ressources, tels que des plateformes numériques peut ouvrir la voie à des solutions novatrices et efficaces.

Bilan et perspectives

Agenda 2025

La supervision de la mise en œuvre rapide d'une phase d'expérimentation visant à partager des équipements de manière organisée tout en testant les outils logistique, de maintenance et de communication sera gérée par La Réserve des arts Méditerranée dès 2025.

La mise en place d'un Comité de Pilotage – Janvier 2025

Le comité de pilotage sera constitué en 2025 des festivals ayant participé à l'étude, le COFEES, ainsi que La Réserve des arts Méditerranée. Ce groupe visera à créer un consortium destiné à structurer et développer une stratégie de mutualisation sur le territoire.

Le COPIL travaillera à établir des principes clairs de gouvernance pour garantir la pérennité et l'efficacité de la mutualisation. Cela inclura la définition des rôles, des responsabilités et des mécanismes de prise de décision adaptés aux besoins des différents membres.

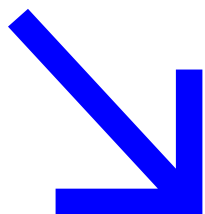
La première rencontre de mutualisation à Marseille – Mars 2025

Le COPIL organisera une rencontre ouverte aux professionnels du secteur. Cet événement servira à :

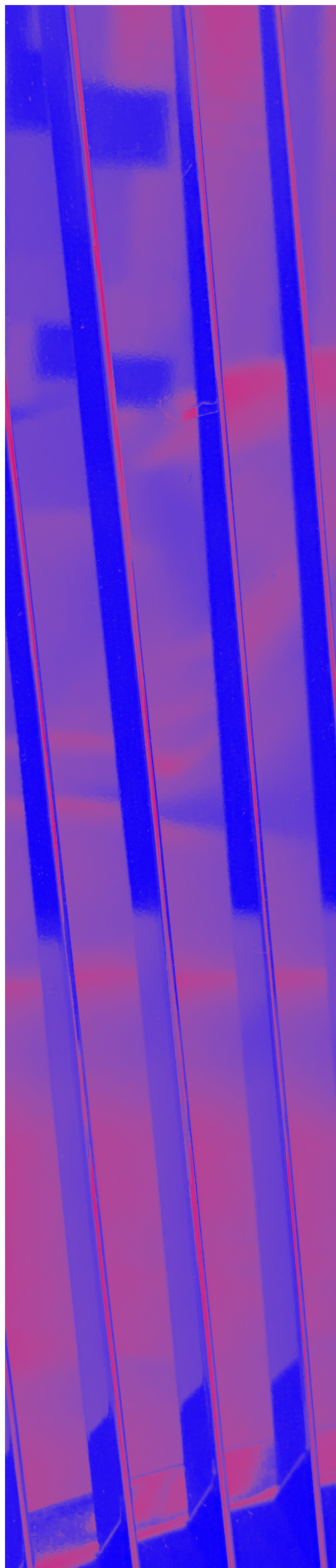
- Présenter le COPIL
- Présenter les partenaires institutionnels
- Présenter les résultats de l'étude et de la première phase d'expérimentation
- Proposer une vision élargie du projet
- Encourager l'adhésion et la participation d'autres acteurs du secteur

Lancement et ouverture du projet de Mutualisation en Région SUD - Septembre 2025

Remerciements



Parties prenantes de
l'étude et remerciements



Remerciements

PARTENAIRES DU PROJET ET REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers nos partenaires qui ont accompagné et contribué à la réalisation de cette étude.

COFEES Conseil d'Orientation pour la Filière Événementielle Écoresponsable et Solidaire.

Instance de réflexion et de coordination qui rassemble les acteurs de la filière événementielle pour promouvoir des pratiques responsables, inclusives et durables. Le COFEES élabore des recommandations stratégiques pour transformer les pratiques événementielles à l'échelle locale ou nationale.

LE CNM Centre National de La Musique

Le CNM est un établissement public français créé en janvier 2020, sous la tutelle du ministère de la Culture. Il a pour mission principale de soutenir et de structurer le secteur de la musique et des variétés en France

TERRA bureau d'études et de conseil, expert en Economie Circulaire, filières Déchets, Recyclage, système REP, Impact Carbone

Le bureau d'étude Terra est une structure spécialisée dans l'accompagnement des projets d'aménagement, de conception ou de transformation, intégrant une forte dimension écologique et sociale

AREMACS Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives

Organisme spécialisé dans l'accompagnement des organisateurs d'événements pour réduire leur impact environnemental. AREMACS propose des solutions concrètes pour la gestion des déchets, la sensibilisation des publics et la mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans le secteur événementiel.

ARSUD Agence Régionale du Spectacle Vivant en Région Sud

Structure régionale soutenant les projets artistiques et culturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle accompagne les artistes, compagnies et événements culturels dans leur développement, favorise les résidences artistiques et encourage la création et la diffusion des œuvres.

LA DRAC RÉGION PACA Direction Régionale des Affaires Culturelles

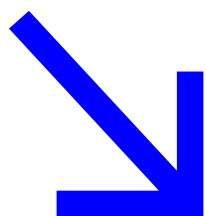
Représentation régionale du ministère de la Culture, la DRAC accompagne et soutient les initiatives culturelles et artistiques sur son territoire. Elle veille à la mise en œuvre des politiques publiques culturelles, notamment en matière de patrimoine, de création artistique et de diffusion. La DRAC est également un acteur clé dans le financement de projets culturels locaux et dans la promotion de l'accès à la culture pour tous.

Projet inspirant :

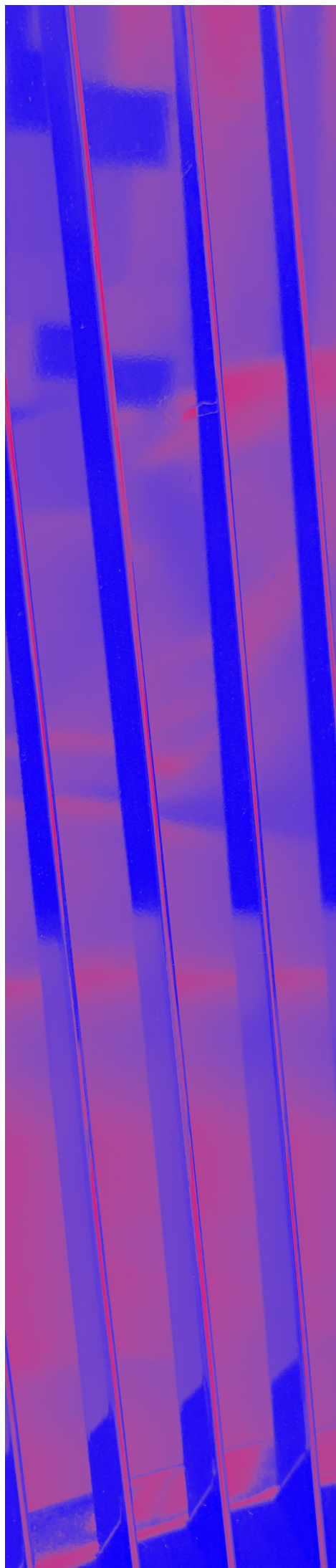
CAGIBIG est une association dédiée à la mutualisation des ressources matérielles dans le domaine culturel et événementiel.

Créée en 2015, elle s'inspire de l'économie de fonctionnalité pour optimiser l'utilisation des équipements et prolonger leur durée de vie. Son modèle repose sur un système d'échange de points permettant aux structures de partager et d'emprunter du matériel à des coûts réduits, tout en promouvant une démarche écologique.

Annexes



Définitions
Synthèses des entretiens
avec les festivals



Index

La mutualisation, se définit comme une démarche collective visant à partager des ressources, des compétences, des outils ou des infrastructures entre différents acteurs (structures, entreprises, individus) afin de réduire les coûts, optimiser l'utilisation des moyens disponibles, et encourager une collaboration durable et solidaire. Elle repose sur des principes de coopération, de réciprocité, et de confiance mutuelle pour répondre à des besoins communs, souvent dans une logique d'économie circulaire ou sociale et solidaire

Le réemploi est la réutilisation d'éléments qui ont déjà servi. Remis en circulation via un processus de valorisation, ces éléments redeviennent des ressources, de nouvelles matières à création. Les matériaux peuvent être réemployés pour un nouvel usage ou pour un usage identique à celui prévu lors de leur conception.

Les ressources sont les moyens matériels, financiers, humains ou informationnels mis à disposition dans un cadre de mutualisation pour répondre à des besoins communs.

Les compétences sont les savoir-faire, savoir-être ou expertise partagés entre les membres d'un collectif pour améliorer les capacités individuelles et collectives.

L'économie circulaire est un modèle économique basé sur le réemploi, la réduction des déchets et l'usage optimisé des ressources, souvent associé à la mutualisation.

Une plateforme de mutualisation est un espace physique ou numérique où des acteurs peuvent partager des matériaux, outils et/ou infrastructures.

FESTIVAL MARSATAC

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Matériel technique et public loué pour le festival

Entreposage : Matériel stocké hors festival (500€/mois à la chocolaterie, Bouc Bel Air).

Filière déchet/réemploi : Collaboration avec Aremacs, Ressourcerie d'Aubagne, Les Alchimistes pour recyclage.

Reprise métropole : 30 bacs jaunes, 1 benne 15m³ recyclables.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Transport : Location de camions pour déplacement du matériel entre la régie, la chocolaterie et le site.

Matériel sur site : Cendriers, bars à eau, points d'information, tables de tri, transats PMR, bornes de gel hydroalcoolique.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Mutualisation matérielle : Matériel partagé entre festivals région PACA (éco-cup, cendriers, points d'infos).

Accompagnement gestion : Convention avec état des lieux, caution, assurance en cas de dégradation. Rémunération pour le possesseur du matériel et frais de déplacement pour mise à disposition.

Problématiques actuelles : Déplacements longs vers les lieux de stockage.

Solutions : Créer un lieu de stockage proche, géré à plein temps.

Matériel technique
Location

Autre matériel
Prêt / mutualisation

Autre matériel
Location

Transport
Location de camion /
transporteur

Lieu de stockage
Stockage hors
site du festival

Modalité de stockage
Stockage payant
exclusif

Stockage payant
partagé

Stockage gratuit
partagé

FESTIVAL ARCHAOS

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location et achat de matériel technique et d'accueil public (tables, chaises, bancs, barrières, grilles cadi, toilettes sèches).

Catering : Restauration assurée par le Magic Miroir (structures montées par des intermittents), location de 3 bungalows pour les loges, 20 caravanes et 2 bungalows sanitaires.

Espace de stockage : 50 m² à Marseille et un conteneur chez Arsud.

Scénographie : Utilisation de chapiteaux de cirque appartenant à Arches pour le festival. Les compagnies apportent leur propre matériel.

Filière déchet/réemploi : Gestion par Les Alchimistes et la déchèterie pro de Marseille, tri sélectif via la Métropole, collaboration avec Emmaüs et d'autres festivals.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Stockage : Conteneur chez Arsud et espace tampon dans le 15^e arrondissement de Marseille. Matériel (guirlandes, lampes LED, tuyaux, plomberie, bois) transporté depuis Avignon et Villeneuve en décembre, puis stocké dans l'entrepôt tampon avant installation et désinstallation sur site.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel à mutualiser : Gobelets, poubelles, cendriers en métal, aérothermes au fioul, tables, chaises, grilles kadi, matériel de tri sélectif.

Mutualisation déjà existante : Matériel scénique (son, lumière, plateau, distribution électrique, chapiteaux) mutualisé avec les festivals d'Avignon et de Villeneuve-en-Scène.

Absence de convention pour encadrer cette mutualisation.

Conditions de mutualisation future : Élaboration d'une convention de prêt, accompagnée d'un chèque de caution. Facturation du travail des régisseurs pour la gestion du matériel.

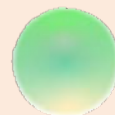
Équipements potentiellement mutualisables : Tentes, palettes plastiques, fontaines à eau, distributeurs de gel, signalétique.

Conditions techniques et juridiques : Vérification du matériel à l'entrée et à la sortie. Rédaction d'une charte commune pour encadrer les pratiques. Obligation de remplacer le matériel détérioré, avec une assurance et un chèque de caution au nom d'une personne morale.

Freins : Conflits liés aux besoins simultanés du matériel. Non-respect et usure du matériel. Complexité de gestion, logistique, stockage, et traçabilité.

Levers : Mise en place d'un mutualisateur pour centraliser et gérer ces ressources partagées. Mise en place d'une convention de suivi et d'une structure juridiquement recevable. Assurer un travail bilatéral dans la gestion du matériel mutualisé.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Achat neuf



Matériel
scénographique
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Location



Autre matériel
Achat neuf



Lieu de stockage
**Stockage hors
site du festival**



Modalité de stockage
**Stockage payant
exclusif**



**Stockage payant
partagé**



**Stockage gratuit
partagé**



FESTIVAL LES SUDS

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location de matériel technique et matériel pour le public.

Adaptation annuelle : Les besoins techniques varient selon les lieux et scénographies.

Signalétique : Utilisation de bâches pour la programmation, fléchage en carton recyclé pour toilettes et scènes. Panneaux d'identité du festival accrochés dans la ville avec du dispa blanc mat (3,8) également utilisés pour le bar et billetterie.

Filière déchet/réemploi : Inexistante ou très limitée.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Transport : Trois scénarios

- Loueur de Strasbourg (flux tendu : livraison lundi, retour dimanche).
- Loueur à Arles, transport direct depuis leur entrepôt.
- Location de 4 utilitaires pour le matériel de scène, avec dépôt dans un entrepôt.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Besoins réguliers : Pro tentes, extincteurs, ventilateurs, serviettes, vaisselle, frigos, transats.

Réemploi : Transats réutilisés 5-6 fois par an, bâches et coussins en textile de réemploi financé.

Mutualisation : Prêt de bornes de bouchon d'oreille, gilets vibrants via COFEES, discussion avec les Rencontres de la Photo.

Achats à mutualiser : Frigos supplémentaires, vélos porteurs pour éviter les véhicules, douchettes de scan, badgeuse (investissement sur 3 ans).

Condition juridique et logistique de la mutualisation :

Convention tripartite : Définir les apports de chacun, usage encadré par une structure. État des lieux avec photos avant/ après. Suivi logistique via un drive, gestion des réparations.

Freins logistiques : Difficultés de mutualisation avec Avignon ou Marseille à cause de la distance et des contraintes locales.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Matériel scénographique
Réemploi interne / réutilisation



Matériel scénographique
Achat réemploi



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Location



Transport
Location de camion/ transporteur



Transport
Véloporteur personnel



FESTIVAL LA FIESTA

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location de matériel technique et pour le public.

Entreposage : Stockage dans les Docks hors période du festival.

Réutilisation décorative : Petite déco (ex : tête de taureau pour la bodéga), enseigne récupérée et réutilisée, gros éléments scénographiques loués (ex : poulpe, tentacules).

Éclairage : Location via Dushow ou Coté Décor.

Achats : Signalétique à usage unique, matériel divers (visserie, bois, peinture).

Filière déchet/réemploi : AMPM, Les Alchimistes, Recyclop (gestion réemploi).

INDICATEURS LOGISTIQUES

Transport : Tout matériel loué est retourné aux fournisseurs après utilisation.

Stockage : Matériel non loué est stocké dans des containers aux Docks des Suds.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel technique : Bois (tassots, planches), mais peu de besoins supplémentaires en technique.

Aménagement : Tables, chaises, bancs, potelets, fontaines à eau.

Mobilier et signalétique : Partagés entre festivals régionaux (ex : Marseille Jazz, Fiesta).

Mutualisation future : Bancs, chaises, tables, potelets ouverts à tous les festivals du territoire.

Conditions : Convention de mutualisation encadrant l'utilisation, stockage collectif souhaité pour faciliter la gestion. Inventaire centralisé pour un meilleur suivi du matériel disponible.

Problématiques :

Stockage : Besoin d'un lieu de stockage collectif adapté, mieux organisé que les containers.

Conditions juridiques : Gérer l'usure et les dégradations à travers des conventions de mutualisation type, avec suivi et encadrement.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location

Matériel scénographique
Prêt / mutualisation



Matériel scénographique
Location

Matériel scénographique
Réemploi interne / réutilisation



Matériel scénographique
Achat neuf



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Location

Transport
Location de camion/transporteur



Modalité de stockage
Stockage payant exclusif



FESTIVAL JAZZ 5

CONTINENTS

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement matériel :

Location : Matériel technique, accueil public, poubelles de tri, toilettes sèches.

Stratégie flexible, limite les coûts de stockage et la dépréciation, mais dépend fortement des disponibilités.

Achat neuf en propre : Signalétique, moquette, équipements (réfrigérateurs, congélateurs, bar à eau).

Approche durable pour les équipements essentiels ou personnalisables, mais nécessite un espace de stockage et un suivi pour la maintenance.

Bois brut pour signalétique : Processus internalisé (découpe), ce qui demande des compétences, outils, et espace.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Stockage et entreposage

Limites actuelles :

Absence de zone de stockage tampon.

Transport direct du lieu d'exploitation vers un stockage permanent payant (1700 €/an).

Besoins identifiés : Grands espaces pour préserver les matériaux de l'usure. Optimisation des coûts et gestion (actuellement via MJ5C). Solutions pour entreposer du matériel encombrant (bancs, rampes, chaises).

Problématique pour les gros volumes (mobiliers ou matériel encombrant). Appel à des prestataires techniques pour éviter des achats coûteux et du matériel rapidement obsolète.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel mutualisé : Fontaines à eau, mobilier des loges, tour à bouchons d'oreilles. Mutualisation réussie grâce à des conventions claires entre partenaires, mais non amortissable comptablement.

Matériels ciblés pour une mutualisation future : Matériel d'accueil public : Bancs, chaises, bar, cendriers fixes, rampes PMR. Éviction du matériel technique pour des raisons de compétence et de mise à jour technologique rapide.

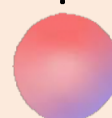
Défis techniques liés à la mutualisation Matériel réemployé (moquette, bois) : Difficulté à garantir sa disponibilité en amont.

Formes de mutualisation envisagées : Adhésion collective : Avec un système d'engagement clair et une responsabilité vis-à-vis du matériel. Partage inclusif : Pas de blacklist de festivals, encourager un collectif large.

Responsabilisation : Utilisation d'un chèque de caution pour garantir le bon usage et limiter les litiges.

Conditions techniques et juridiques : Nécessité d'un statut juridique simplifié (association). Recherche de financements pour Locaux adaptés (grande capacité, sécurisés) Masse salariale dédiée (logisticien, coordination, entretien).

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Matériel technique
Achat neuf



Matériel scénographique
Achat neuf



Autre matériel
Location



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Location



Modalité de stockage
Stockage payant exclusif



Modalité de stockage
Stockage payant partagé



Modalité de stockage
Stockage gratuit partagé



FESTIVAL DE MARSEILLE

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location de matériel technique (son, lumière, électricité) et matériel pour le public. Matériel périphérique géré en propre (bâches, tentes, passages de câbles, outils).

Stockage : 200 m² à Marseille pour 500€/an, mis à disposition par la ville.

Scénographies : Partenaires menuisiers fabriquent des scénographies spécifiques (coût entre 15-17 k€). Scénographies réutilisées chaque année.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Stockage : Partagé avec plusieurs structures culturelles (théâtres et opéras) à La Valentine et ART SUD (2 conteneurs).

Transport : Équipes utilisent des camions loués et une coopérative «Tout en vélo» (remorques de 300 kg).

Espaces tampons : Nécessité d'espaces sécurisés en centre-ville, accessibles 24h/24 pendant 45 jours.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel mutualisable : Tentes, passages de câbles, tables, chaises, outillage.

Conditions d'achat mutualisé : Convention de prêt avec attestation d'assurance. Frais pour mobilisation de techniciens (215€ pour 4h).

Mutualisation : Local de stockage partagé à l'année. Attention à ne pas empiéter sur les activités de location de matériel existantes (ex : ART SUD, PIKIP).

Problématiques et leviers :

Stockage : Besoin d'espaces tampons à proximité des lieux de spectacle.

Inventaire : Gestion de l'inventaire en fin de festival est chronophage, possible externalisation.

Logistique : Camions loués pour toute la durée du festival (20 m³, 12 m³, scooters).

Leviers : Mutualisation permettrait de réduire les soucis d'inventaire, contrôle du matériel et gestion des prêts.

Conditions juridiques : Nécessité de clarifier la gouvernance et les modalités de subvention pour les achats collectifs, ainsi que l'amortissement et l'entretien du matériel.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Matériel technique
**Réemploi interne /
réutilisation**



Matériel
scénographique
**Réemploi interne /
réutilisation**



Matériel
scénographique
Achat neuf



Autre matériel
Location



Transport
**Location de camion /
transporteur**



Transport
**Location
de véloporteur**



Lieu de stockage
**Stockage hors site du
festival**



Modalité de stockage
**Stockage payant
partagé**



Modalité de stockage
**Stockage gratuit
partagé**



FESTIVAL LE BON AIR

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Partenariat avec la Friche pour le matériel technique (stocké sur place). Achat neuf de caisses. Le matériel d'accueil du public (bars à eau, poubelles de tri, cendriers) est partiellement mutualisé.

Entreposage : 30 m² de stockage à la Friche Belle de Mai, inclus dans la location des bureaux.

Filière déchet/réemploi : Partenariat avec Lemon Tri, Recyclope, AREMACS et Les Alchimistes pour la gestion des déchets et le recyclage. Le matériel technique et public ne quitte pas le site (Friche ou Bi-Pole)..

INDICATEURS LOGISTIQUES

Problème de stockage : Espace de stockage limité, insuffisant pour le matériel.

Transport et logistique : Le matériel est déjà sur place à la Friche, minimisant les déplacements, mais la gestion du matériel mutualisé nécessite des réparations et de la maintenance régulière.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel mutualisé : Déjà en place pour les fontaines à eau (usées et en quantité insuffisante) et les bouchons d'oreille (collaboration avec d'autres festivals comme MJ5C et Les Suds à Arles).

Nouveaux besoins : Mobilier d'accueil durable (bancs, chaises, tables) et un espace de stockage mutualisé pour optimiser la gestion et l'entretien du matériel.

Conditions techniques et juridiques : Nécessité de créer une structure indépendante pour gérer la mutualisation, avec conventions pour la dégradation, réparation et maintenance du matériel partagé.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Achat neuf



Lieu de stockage
Stockage hors site du festival



Lieu de stockage
Stockage sur le site du festival



Modalité de stockage
Stockage payant partagé



Modalité de stockage
Stockage gratuit partagé



FESTIVAL ENCORE ENCORE

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Le matériel technique est loué. Le matériel pour l'accueil du public et des artistes est constitué de matériaux de réemploi. Les structures (bar, baraque à frites) sont construites et stockées dans un conteneur sur place. La ville de Corens prête du mobilier (transats, tables, chaises).

Entreposage : Matériel démonté (scène, son, lumière) stocké temporairement dans des camions sur site, avant retour le lundi. Transport assuré par des camions loués.

Filière déchet/réemploi : Gestion des déchets assurée par AREMACS. Matériaux et scénographies fournis par La Réserve des Arts.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Problème de stockage : Espace de stockage restreint, utilisation de conteneurs et de camions loués pour le transport et l'entreposage temporaire. La location et la logistique de camions sont perçues comme complexes.

Transport : Besoin d'achat de nouveaux conteneurs et de camions pour simplifier la gestion logistique.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel mutualisé : Actuellement, mutualisation informelle du matériel avec l'association Le Chantier (praticables, frigos, échelles). Besoin de formaliser cette mutualisation avec des conventions (état des lieux de sortie et retour du matériel).

Nouveaux besoins : Espace de stockage à mutualiser et acquisition partagée de camions, ainsi que des stations d'énergie. Simplification nécessaire pour éviter des contraintes supplémentaires et assurer un suivi rigoureux du matériel.

Conditions techniques et juridiques : Mise en place de conventions de partenariat et d'un suivi logistique précis pour l'état du matériel et des espaces de stockage.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Matériel scénographique
Achat réemploi



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Achat réemploi



Transport
Location de camion / transporteur



Lieu de stockage
Stockage sur le site du festival



Modalité de stockage
Stockage payant exclusif



Modalité de stockage
Stockage payant partagé



Modalité de stockage
Stockage gratuit partagé



FESTIVAL DE NÉOULES

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location de matériel via Arsud et dons (barnum et scènes de la mairie).

Matériel public : Mobilier, tables, rangement prêtés par la mairie. Location d'Algeco (frigos et congélateurs). Panneaux OSB donnés.

Entreposage : 100m² prêtés par la mairie dans un ancien moulin. Bidons pour le bar stockés dans des conteneurs du CTM (Centre Technique Musical).

Filière déchets et réemploi : Bati recyclage, Pizzorno, Sived. Signalétique à LED et bois en réemploi à 100% pour l'accueil du public.

Circuit des matériaux : Matériel transféré du site du festival vers les lieux de stockage après un tri, stockage à 80m² dans un vieux moulin.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Problèmes actuels : Manque de ressources humaines (bénévoles), besoin d'un budget pour le carburant.

Solutions logistiques : Achat d'un camion 20m² avec hayon. Mutualisation d'espaces de stockage pour simplifier la logistique.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Approvisionnement d'occasion : Tentes supplémentaires, matériel de cuisine (meubles, bacs gastro), bois récupéré. Projet déco annuel (ex : attrape-rêves) avec réutilisation des matériaux des années précédentes.

Matériel mutualisé existant : Grand barnum pour le catering et matériel de cuisine (frigos, cuiseur de riz) mutualisés avec des associations locales, sans encadrement formel (basé sur la confiance).

Matériel à mutualiser à l'avenir : Frigos, matériel de cuisine, couverts, assiettes, espace de stockage, tout le matériel utilisé durant le festival.

Formes de mutualisation envisagées : Discussions avec la communauté de communes pour prêter du matériel au réseau local, création d'un espace de stockage commun avec d'autres festivals locaux comme Encore Encore, pour la région Provence Verte.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Matériel scénographique
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Autre matériel
Location



Autre matériel
Réemploi interne / réutilisation



Transport
Location de camion / transporteur



Lieu de stockage
Stockage hors site du festival



Modalité de stockage
Stockage gratuit exclusif



Modalité de stockage
Stockage payant partagé



Modalité de stockage
Stockage gratuit partagé



FESTIVAL MARS EN BAROQUE

INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement : Location du matériel technique via Arsud.

Matériel pour l'accueil public et artistes : Adapté selon le lieu d'accueil.
Pas de scénographie fixe, elle s'ajuste également au lieu.

Circuit des matériaux et matériels : Le matériel technique est stocké temporairement dans un camion loué, stationné sur une place de parking non sécurisée. Une partie du matériel retourne chez Arsud après l'événement. Parfois, deux camions sont loués pour réduire les coûts d'une location prolongée.

INDICATEURS LOGISTIQUES

Problèmes logistiques : Besoin d'un espace de stockage sécurisé pendant le festival et d'un camion, mais trop coûteux de le garder toute l'année.

Solutions envisagées : Un achat collectif pour le camion, car les besoins sont limités à la période du festival, ce qui permettrait de réduire les coûts.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Matériel à mutualiser : Matériel technique (pupitres, lampes de pupitre, orgue positif Calfsein) prêté par le GNEM (Centre National de Création Musicale). Mutualisation informelle d'équipements tels qu'une cafetière avec MusiqueA13 et une imprimante pour l'équipe administrative.

Forme de mutualisation envisagée : Achat mutualisé de matériel avec d'autres festivals, avec un calendrier commun pour la répartition des équipements.

Matériel technique
Prêt / mutualisation



Matériel technique
Location



Autre matériel
Prêt / mutualisation



Transport
**Location de camion /
transporteur**



Lieu de stockage
**Stockage hors
site du festival**



Modalité de stockage
**Stockage payant
partagé**



Modalité de stockage
**Stockage gratuit
partagé**



INSANE FESTIVAL

INDICATEURS TECHNIQUES

Matériel technique : Approvisionnement uniquement via la location pour tout le matériel technique.

Pas de mutualisation actuelle sur le matériel technique.

Utilisation envisagée de bois, tissu, et scénographies déjà conçues, à condition qu'elles soient conformes à la charte graphique annuelle.

Matériel d'accueil public : Approvisionnement également par location. Les meubles en palettes (notamment pour l'accueil des artistes) pourraient être mutualisés sous certaines conditions, comme les rampes à eau/rapidos.

Scénographie : Conçue par des prestataires externes : Scène principale par Majestic. Une autre scène réalisée par Hardkaze. La troisième scène n'avait pas de scénographie.

Neutralité : Toute la scénographie est neutre et louée, sauf le panneau lumineux Insane, non neutre mais propriété du festival. Possibilité d'intégrer du réemploi pour des constructions en palettes.

Utilisation exclusive de filiales de recyclage pour la gestion des déchets.

Exemple passé : partenariat avec l'association Zouvaï pour réutiliser des bâches dans des ateliers de couture (abandonné car ils n'utilisent plus de bâches).

INDICATEURS LOGISTIQUES

Entrepôt de stockage situé à Saint-Martin-de-Castillon :

Coût de location : 3 000 €. Limité en espace et non accessible à d'autres festivals. Matériel appartenant au festival est désinstallé, inventorié, puis transporté dans cet entrepôt.

Matériel des prestataires est directement récupéré sur site par ceux-ci.

INDICATEURS PROSPECTIFS DE MUTUALISATION

Besoin identifié : Création d'un espace de stockage mutualisé, plus accessible pour plusieurs événements, surtout dans des départements différents.

Un technicien polyvalent pour gérer la maintenance, vérifications d'état du matériel à l'entrée/sortie et les réparations.

Objectifs de mutualisation : Mobilier en palettes (exemple accueil artiste). Rampes à eau/rapidos, sous réserve d'un bon usage.

Conditions de mutualisation : Nécessité d'un système de remboursement et d'assurance en cas de dégradation. Convention de prêt ou de mise à disposition, avec conditions définies : Transport et logistique à la charge des utilisateurs et non de la structure prêteuse. Mise en place d'un coût symbolique ou prêt gratuit. Maintenance du matériel par un technicien formé.

Limites : Entrepôt actuel non accessible pour d'autres festivals. Transport vers des événements dans d'autres départements pourrait poser problème.

Organisation interne : Direction technique : Chapeautée par La Coulissee, avec une répartition des rôles : Chaque équipe gère sa scène. Régie site : gestion de l'accueil public. Équipe dédiée : gestion de l'accueil des artistes. Même organisation pour le montage et le démontage.

Ressources humaines : Une personne formée et référente pour gérer la mutualisation entre structures. Technicien polyvalent : Assurer la maintenance et vérifier l'état des équipements (entrée/sortie). Former sur des équipements spécifiques (exemple : brief plomberie pour les rampes à eau/rapidos).

Problématique financière à résoudre concernant : Le coût salarial pour ces rôles. Le coût d'un espace de stockage mutualisé.

Matériel technique
Location

Matériel scénographique
Location

Matériel scénographique
Réemploi interne /
réutilisation
Matériel scénographique
Achat neuf

Autre matériel
Prêt / mutualisation

Autre matériel
Location

Transport
Location de camion /
transporteur

Lieu de stockage
Stockage hors
site du festival

Modalité de stockage
Stockage payant
exclusif

Modalité de stockage
Stockage payant
partagé

Modalité de stockage
Stockage gratuit
partagé